

Notice paysagère

Le terrain

Situé au Sud de Pouan les Vallées, au lieu-dit « Berdy », sur les parcelles 180pp, 182pp et 184, section ZV.

Il est bordé à l'Est par la route reliant Pouan les Vallées à Premierfait. Au Nord et à l'Ouest, le site est cerné par des champs cultivés et au Sud par le chemin rural de Berdy.

Le terrain sera desservi par un accès depuis la route reliant Pouan les Vallées à Premierfait.

Le projet

Il est prévu l'implantation d'une unité de méthanisation par pose de 2 cuves : 2 cuves de diamètre extérieur 26.80, la hauteur hors sol des murs est de 5.20m. Les deux cuves sont équipées de bêche souple gazomètre au-dessus, impliquant une hauteur totale de 13.54m pour les cuves, culminant ainsi à la cote altimétrique de 104.04.

Un local technique relie les deux premières cuves entre elles.

Les cuves de méthanisation seront installées au sein d'une aire de rétention par le biais d'un merlon de 1 m de haut autour des cuves et d'un mur de soutènement côté Sud. Les cuves seront bardées en aluminium vert olive (RAL 6003), les bêches gazomètres seront en PVC vert mousse (RAL 6005).

Il y aura également 4 conteneurs déplaçables pour abriter la trémie d'alimentation du méthaniseur, la chaudière, l'unité d'épuration du biogaz en biométhane et le compresseur de gaz Haute pression. Ils seront peints de couleur vert olive (RAL 6003).

Un transformateur électrique sera installé sur le site.

L'aire de réception des matières végétales à méthaniser sera goudronnée, les matières végétales ensilées seront sous bâches hermétiques. Les abords et zones de circulation seront également goudronnées, en enrobé de couleur sombre. Les murs des couloirs de stockage seront en béton brut de 2,80 mètres de hauteur.

Le terrain sera clôturé avec du grillage en acier soudé sur 2 mètres de hauteur par rapport au terrain naturel.

Insertion paysagère

La clôture sera discrète, d'une hauteur de 2 mètres.

En raison de la topographie du site, Le site ne sera pas visible depuis les communes environnantes de Pouan les Vallées située à 1 kms derrière un bois et de Premierfait située à 4.5 kms

De plus, la zone de rétention des cuves étant réalisée en déblai, l'impact visuel de la hauteur des cuves sera limité.

Des arbres seront également plantés sur le site pour limiter l'impact visuel des constructions.

Le document d'insertion paysagère (PC6) permet d'apprécier l'impact du projet.

Demande de Permis de Construire

LES VALLÉES ENERGIE SAS

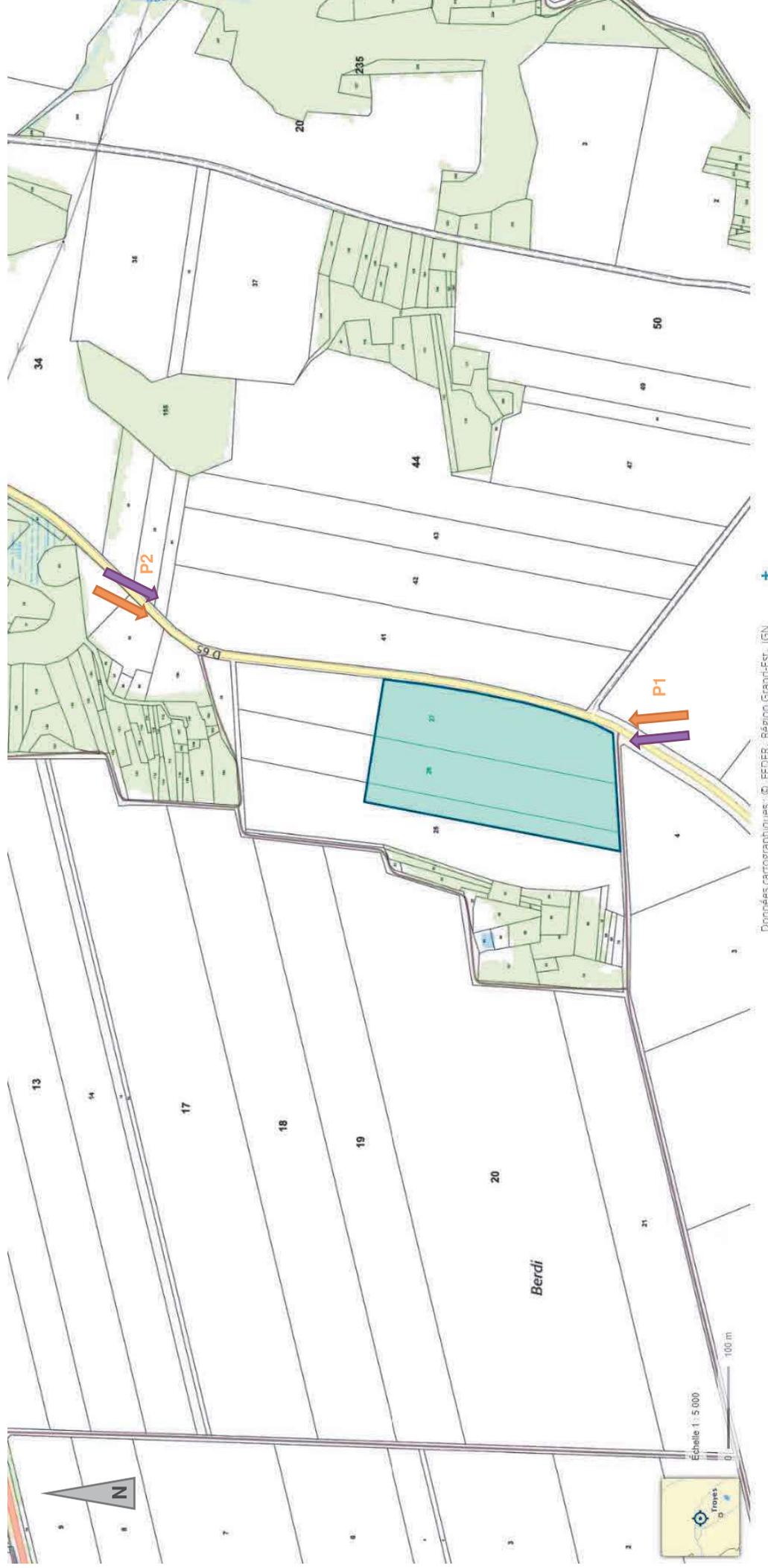
14 rue Chanteaupin

F-10700 Pouan-les-Vallées

Plan de situation du Projet

16.04.2019

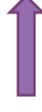
PC1



Vues insertions graphiques



Vues photographies de l'environnement



Demande de Permis de Construire		Documents graphiques d'insertion du Projet	PC6
LES VALLÉES ENERGIE SAS 14 rue Chanteaupin F-10700 Pouan-les-Vallées	16.04.2019		

Point P1 (proche) :



Demande de Permis de Construire		PC6
LES VALLÉES ENERGIE SAS 14 rue Chanteaupin F-10700 Pouan-les-Vallées	Documents graphiques d'insertion du Projet 16.04.2019	

Point P2 (loin) :



Demande de Permis de Construire		PC7
LES VALLÉES ENERGIE SAS 14 rue Chanteaupin F-10700 Pouan-les-Vallées	Photographie de l'environnement proche 16.04.2019	

Point P1 (proche) :



Demande de Permis de Construire		PC8
LES VALLÉES ENERGIE SAS 14 rue Chanteaupin F-10700 Pouan-les-Vallées	Photographie de l'environnement lointain 16.04.2019	

Point P2 (loin) :

